



Un bon exemple de conservation intégrée : la restauration de la machine à eau de Mons. Le bâtiment a été affecté en centre de rencontre pour la Ville de Mons. Il a donc retrouvé une fonction adaptée à la vie contemporaine. © Ministère de la Région wallonne.

Entretien avec Joseph Banier

Pouvez-vous en quelques mots synthétiser la nature de vos attributions au sein de la DGATLP ?

J'assure la gestion de la Direction de la Restauration avec une équipe composée de 6 architectes, de 6 assistants administratifs et d'un collaborateur de niveau I. Nous traitons l'ensemble des dossiers de conservation des édifices classés privés, publics et de culte, et ce dès l'introduction de l'avant-projet jusqu'à la réalisation finale. Nous récoltons ainsi l'ensemble des avis nécessaires à l'obtention du permis de bâtir, nous préparons l'arrêté de subventionnement et nous participons à la procédure d'attribution de marché. Nous assurons toutes les liquidations des subventions jusqu'au décompte final.

Pouvez-vous donner le sens des priorités mises en avant par les pouvoirs publics en Région Wallonne en matière de restauration de biens classés ?

Confrontés à des demandes qui dépassent les moyens, nous travaillons en situation d'urgence. Une méthodologie qui permettrait une planification des crédits en fonction de critères de sélection basés sur l'intérêt historique, archéologique,

artistique et technique du bâtiment classé n'existe dès lors pas encore.

Par ailleurs, en ce qui nous concerne, établir des priorités de cette nature me semblerait difficile... d'abord parce que nous n'avons pas à préciser ce que le classement ne précise pas. Le problème est sans doute lié à la politique du classement pratiquée autrefois, politique qui relevait plus du coup par coup, voire du coup de coeur, que d'une démarche de classification objective basée sur des critères permettant une étude comparative dans une typologie déterminée. Cette pratique relève peut-être de la culture de l'archéologue qui analyse l'objet dans son intérêt intrinsèque mais ne voit pas la nécessité de le comparer en valeur à un autre.

Il faut aussi observer que l'action de préservation et de valorisation que nous pourrions avoir sur un bien classé en référence à une typologie déterminée au sein de laquelle nous aurions établi une grille de valeurs resterait toujours dépendante de la volonté et des moyens du propriétaire. Nous ne sommes pas les initiateurs de la restauration, nous ne sommes pas maître d'ouvrage.

Nos critères d'intervention relèvent donc essentiellement de l'urgence ou de l'affectation. Ce dernier point est impor-

tant ; il est évident qu'un édifice pour lequel aucune affectation ne serait prévue et qui ne répondrait pas aux conditions d'une conservation intégrée lui assurant une vie nouvelle ne peut prétendre à une aide financière.

L'importance des réglementations en matière de permis de bâtir et d'octroi de subvention ainsi que la complexité des synergies entre administrations et services administratifs imposent une véritable "technologie administrative". Quel est votre sentiment face à cette dernière que beaucoup jugent trop lourde, voire paralysante ?

D'une manière plus large, la question est de savoir pourquoi la technologie administrative est jugée lourde et paralysante. Il faudrait en effet analyser sociologiquement ce qui donne naissance aux règles et pourquoi celles-ci sont si complexes dans un monde qui se différencie à la vitesse de la croissance de l'information. Il faudrait aussi mesurer les résistances au changement des acteurs qui s'inscrivent dans un monde de plus en plus libéral. C'est lié aux débats de société.

Néanmoins, il ne peut exister de contenu sans contenant. Le véhicule administratif pour lourd qu'il apparaisse

aux yeux de ceux qui voudraient être seuls détenteurs de l'idée de ce qui est bon à faire, reste le garant démocratique de la bonne fin de ce qui est entrepris. Toutefois, il est évident qu'au regard de l'individu une action de groupe ou un acte administratif qui en témoigne, restera toujours paralysant.

Sans la garantie administrative, ce serait la liberté de chacun d'envisager le problème à sa manière. En matière de restauration qu'advierait-il d'un bien classé où les intérêts et les cultures des différents acteurs — propriétaires, architectes, archéologues, entrepreneurs, aménageurs... — s'affrontent sans un ordre ou une façon de fixer les décisions ?

Je constate que les restaurations les mieux réussies sont souvent celles où une logique administrative a été admise par tous. La démarche suppose que chacun abandonne un peu ses a priori et conçoive un moyen terme qui soit objectif, administratif, donc qui, par définition, devrait être sans état d'âme. Sans l'administration, ce serait toujours le plus fort qui l'emporterait selon l'ascendant qu'il pourrait avoir sur les autres mais pas forcément en faveur d'une finalité garante de l'avis de tous. La fonction administrative est une fonction hautement démocratique. Quand la démocratie disparaît, l'administration bien comprise - je ne parle pas des pays totalitaires bien évidemment - disparaît. J'ai eu à vivre des dossiers où il y avait un déni de l'administration et où on essayait de contourner ce que l'on vivait comme des obstacles et, au bout du compte, on tombait dans une situation bien plus paralysante encore parce qu'il n'y avait pas de terrain d'entente.

Il me semble aussi important que les particuliers établissent un contact direct avec l'administration plutôt que de la vivre comme une structure impersonnelle, comme une espèce d'hydre qu'on n'a pas envie d'aborder. Il y a beaucoup trop de gens qui attendent que les choses se fassent toutes seules en se disant que si l'on dépose un dossier, il en ressortira quelque chose. Aucun acte humain ne se fait comme cela. Il faut qu'il y ait une relation qui s'établisse, une véritable communication. J'y suis très attentif dans mon service. Je m'emploie toujours à favoriser la mise en place d'une synergie ou d'un accompagnement dans les dossiers et je prends le temps nécessaire d'expliquer ce qu'il faut comprendre. La solution est la communication directe de personne à personne.

Quels sont les éléments selon vous indispensables à la cohérence d'une démarche sur l'ensemble du territoire en observant que chaque cas est particulier et que le rapport avec des propriétaires privés accentue le caractère singulier des démarches ?

Je pense que quel que soit le lieu, si on observe une manière de faire, une procédure qui est la même pour tous, en comprenant la pertinence de cette procédure, ce qui la motive, on arrive à gommer les différences, qu'il s'agisse de différences entre les types de propriétés, de propriétaires ou les différences géographiques. L'administration a ici son rôle à jouer.

Quelles sont, selon vous, les différences essentielles entre la gestion communautaire et la gestion régionale en matière de patrimoine classé ?

Je n'ai pas suffisamment de recul pour établir une comparaison avec la gestion administrative communautaire. Les différences essentielles proviennent des institutions elles-mêmes et des objectifs poursuivis. Il est évident qu'à la Communauté française l'approche culturelle était prépondérante. La gestion régionale du patrimoine associée à l'aménagement du territoire témoigne d'une vision plus englobante, plus intégrée et, au demeurant, plus sociale et économique. Le bien classé n'est pas seulement un témoin culturel. Il est le moteur d'une dynamique plus large.

Il faut être conscient que la restauration met en jeu de larges synergies. Avec une même somme, on répond à plusieurs objectifs : un franc en restauration sert aussi à créer de l'investissement; là où, à raison de 60%, nous mettons 600 millions, l'investisseur privé apporte 400 millions. Sur le plan économique, l'effet multiplicateur est beaucoup plus grand avec des petites et moyennes entreprises, des artisans, que dans le cas de grands travaux. Sur le plan social, l'investissement consenti par la Région Wallonne permet de sauvegarder ou créer des métiers artisanaux qui, plus que d'autres, permettent une réalisation personnelle. Sur le plan plus large du cadre de vie, on a aussi un effet inducteur non négligeable puisque la restauration d'un bâtiment peut par émulation entraîner d'autres.

La régionalisation nous a aussi permis de construire nos propres modes de fonctionnement et de réfléchir à la

pertinence de certaines obligations, d'approcher les problèmes sous un angle nouveau. Cette réflexion est loin d'être achevée.

Percevez-vous une évolution de manière claire depuis 6 ans de gestion régionale ?

Je pense que, depuis 1991, l'attention a été plus grande en Région wallonne pour le patrimoine. D'année en année, on nous a accordé plus de crédits. Je ne sais pas mesurer si c'est seulement l'effet d'une politique volontariste en matière de patrimoine ou si cela répond à d'autres besoins qui ne sont pas analysés qui tiennent plus à des courants internes dans la société. Il n'en reste pas moins que, si l'aide financière importante de la Région Wallonne a pratiquement doublé en l'espace de 5 ans, elle ne suffit toujours pas à rencontrer la demande.

Quel est selon vous le sens des relations que doivent entretenir historiens de l'art et architectes en matière de restauration ?

Il est heureux qu'il existe un regard pluridisciplinaire en matière de restauration. Souvent cela se traduit dans les faits par des affrontements de deux cultures : l'historien de l'art a une démarche descriptive et analytique centrée sur les éléments anciens subsistants et c'est souvent peu compatible avec la projection dans le futur que conçoit l'architecte au travers de ses élans créateurs. L'un est dans l'immédiat, dans le direct, dans l'analyse de ce qu'il voit, dans ce qu'il traduit et l'autre a une vision prospective. Ils doivent, du moins, en ce qui concerne les historiens de l'art et les architectes de l'Administration ou de la Commission royale, être ouverts à un dialogue, être capables d'abandonner une partie de leur approche au profit du "geste juste" sur le bâtiment.

Cela apparaît souvent empirique et au cas par cas. La comparaison des dossiers montre que les idées qui ont présidé à certaines réalisations sont parfois en contradiction avec ce que l'on applique par ailleurs. Conserver une souplesse intellectuelle permettant l'échange et savoir adapter ses conceptions à l'objet toujours particulier et unique qu'est le bâtiment classé sont des choses essentielles tant pour les architectes que pour les historiens de l'art.

En ce qui concerne, les architectes

auteurs de projet, la difficulté se situe dans l'absence d'une obligation de formation spécifique. Il existe des spécialisations dans toutes les professions libérales mais l'architecte est sensé pouvoir tout faire et son geste créateur ou novateur n'a pas à connaître de réserve. Le diktat "On ne peut brimer la création" empêche parfois l'auteur de projet d'être attentif à l'existant. Les bons architectes-restaurateurs, en faisant référence aux articles 5 et 6 de la Chartes de Venise, sont ceux qui savent arrêter un geste parfois trop ample et le rendre à la mesure du bâtiment classé, être à l'écoute du patrimoine et traduire cela dans un contexte de modernité. Il en existe peu mais ceux qui ont compris que ce n'est pas dans la démesure que l'on peut exprimer présence et son individualité créatrice, ceux-là trouvent le "geste juste" qui conserve, rend ou magnifie la valeur de l'élément classé.

Pouvez-vous donner un exemple de restauration qui vous satisfasse ?

Les plus intéressants sont ceux qui sont issus d'une collaboration bien comprise qu'il s'agisse d'un partenariat avec le privé ou le public.

Un bon exemple de conservation intégrée est la restauration de la machine à eau de Mons. La Banque Nationale de Belgique a acquis pour son nouveau siège montois des terrains où se trouvait un bâtiment industriel du siècle passé destiné à pulser l'eau puisée dans la vallée vers l'agglomération. Les architectes de la Banque Nationale ont montré beaucoup de respect pour le patrimoine en place. Le bâtiment a été affecté en centre de rencontre pour la Ville de Mons. Il a donc retrouvé une fonction adaptée à la vie contemporaine.

Bien que déjà souvent citée, la Halle du Nord reste aussi exemplative à bien des égards. La réalisation et la réussite sont dues à une étroite collaboration entre un maître d'ouvrage public (la Ville de Liège), la Région Wallonne et les architectes Pierre Hebbelinck et Alain Richard. Chacun a travaillé dans le respect de l'autre, sans préjugé, ni appréhension des contraintes administratives. L'entreprise a également tenu à démontrer son savoir-faire. Nous avons toutes les composantes nécessaires à la réussite de l'ouvrage et c'est réussi.

Propos recueillis par
Pierre HENRION

L'ESPACE GALLO-ROMAIN

Un musée unique en Belgique

En mai 1997 s'est ouvert au public un musée unique en son genre en Belgique ! De grandes embarcations d'époque romaine, découvertes dans un état de conservation exceptionnel et un riche matériel issu des fouilles du site de Pommeroeul y sont présentés grâce à une muséographie nouvelle et dynamique. Tous les visiteurs à la recherche de leurs racines pourront ainsi remonter le temps à la rencontre des gestes et des objets du temps passé de leurs lointains ancêtres.

En effet, le *vicus* (bourg) de Pommeroeul, à l'origine de la plus grande partie des collections du musée, était autrefois une agglomération secondaire bénéficiant d'une position particulière, au croisement d'une route et d'une rivière. Cette situation lui donna probablement un rôle prépondérant, commercial et artisanal, pour les régions situées au nord de la ville antique de Bavay. L'enfouissement du *vicus* dans un terrain humide et sa découverte fortuite lors des travaux de creusement du canal Mons-Condé, nous permettent aujourd'hui, par des vestiges étonnants de mieux saisir la navigation, les savoir-faire techniques et les divers aspects de la vie antique.

Pour ce faire, l'Espace gallo-romain fait ponctuellement appel à la reconstitution et à l'évocation. L'objet est expliqué, animé,... au moyen de techniques utilisant l'interactivité, l'image, le dessin, la maquette ou encore le texte. En outre, le but n'a pas été de créer un "musée-temple" ou encore un espace essentiellement récréatif mais bien de "laisser parler" les objets en rapprochant connaissance scientifique et connaissance du public, sans simplification outrancière mais en distinguant clairement les objets authentiques des reconstitutions hypothétiques...

Plus on remonte le temps, plus le lieu s'anime, c'est la logique scientifique qui guide le parcours muséographique : la connaissance s'appuie sur des découvertes précises qui permettent peu à peu de reconstituer le cadre de vie et les habitudes de nos ancêtres gallo-romains. Plus on gravit les étages, plus on avance dans l'intimité de la vie des objets de la collection, comme si on réalisait un voyage temporel d'aujourd'hui jusqu'au deuxième siècle. Les matériaux, textures et couleurs naturelles utilisés sont en rapport direct avec les thèmes évoqués. Les osiers, végétaux des zones humides, traités de manière contemporaine, ramènent la vie, perdue dans le temps, autour des vestiges...

Du point de vue spatial, le visiteur effectue librement, avec ou sans guide, un long zoom partant d'une vue aérienne du site archéologique pour se focaliser sur lui : voir les bateaux, les activités qui leur sont liées et enfin atteindre à l'étage, des évocations de la vie quotidienne à cette époque. C'est par l'entremise d'un personnage, un batelier, que l'on remonte ainsi le temps. Il accompagne le visiteur et lui raconte son histoire, de présentation graphique en vidéo. D'étage en étage, il fait renaître le débarcadère, les pêcheurs et la vie au quotidien. C'est le batelier qui fera accéder le public à une véritable approche des contenus ainsi rendus plus proches, tout en laissant une dimension émotionnelle forte aux objets anciens.

Si ce projet voit le jour aujourd'hui son aboutissement, c'est grâce à l'aide des pouvoirs publics (Communauté française, Région wallonne, Ville d'Ath), à un financement européen de 12 millions obtenus dans le cadre de l'objectif 1 et à la collaboration de chercheurs bénévoles et professionnels. Parallèlement à l'ouverture, une exposition temporaire intitulée "Boire et manger en Nivernais de la préhistoire à nos jours" sera proposée jusqu'au 30 septembre.

Espace gallo-romain, rue de Nazareth, 2 - 7800 Ath. Tel : 068/26.92.33 ou 26.92.35.
Fax : 068/28.27.63.